

# DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

## L'Hon. L.-A. TASCHEREAU

*Premier Ministre et Trésorier de la Province*

A

### L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

21 JANVIER 1931



**1930**

# DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

## L'Hon. L.-A. TASCHEREAU

*Premier Ministre et Trésorier de la Province*

A

### L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

21 JANVIER 1931



**1930**



# DISCOURS SUR LE BUDGET

---

**M. l'Orateur,**

**L**a prospérité dont nous avons joui, au cours des années qui se sont succédé jusqu'à la période fiscale actuelle, constitue un des faits agréables de notre histoire et, pendant cette ère de prospérité, la Province de Québec a complètement rempli son rôle. Toutefois, les temps ont changé, l'on considère l'époque actuelle comme une période de dépression et l'optimisme général qui a été une des caractéristiques de notre population, dans le passé, n'est pas aussi manifeste.

Il convient donc, avant d'aborder la question des finances de la Province, de signaler brièvement les conditions qui ont plus ou moins influé sur les états financiers qui seront tout à l'heure soumis à la considération de cette Chambre.

Il semble que le rouage économique du monde entier est détraqué. L'agitation politique, le chômage, la dépression industrielle, le drainage de l'or d'un pays par une autre, la reprise du problème des réparations, les intrigues, les dissensions, la guerre civile et les révolutions sont autant de maux dont souffre le monde, aujourd'hui, et ils sont trop bien connus pour qu'on soit obligé de les discuter en cette Chambre.

Atteints plus ou moins par les conditions mondiales, nous, du Canada, avons abordé une période de rajustement. La chute de la bourse, la réduction démesurée du prix des produits, la perturbation qu'ont subie les conditions du marché de nos produits essentiels et une situation extrêmement difficile, en ce qui regarde le blé, ont, tout ensemble, exercé une influence désastreuse sur notre vie commerciale et industrielle.

Nous admettons tous, sans hésiter, que la Province de Québec a moins souffert de ces conditions que les autres parties du Dominion. Favorisés par la nature comme nous le sommes, nous ne pouvions pas espérer, cependant, éluder quelques-uns des résultats de l'état de choses dont je viens de parler. Après plusieurs années de confiance et de développement sans précédent, nous avons été tout à coup précipités, au cours de notre dernière année fiscale, dans une atmosphère de doute, de malaise et d'affaissement, atmosphère dans laquelle nous avons constamment vécu depuis lors.

Voilà les conditions dans lesquelles je prononce mon premier discours en cette Chambre, comme trésorier de la Province.

Avant de soumettre les chiffres de l'an dernier, je dois exprimer le regret sincère que j'éprouve à l'occasion de la désastreuse maladie qui nous a privés des sages conseils et de l'habileté administrative de mon prédécesseur, l'honorable M. McMaster. Je sais que j'exprime les sentiments des membres de cette Législature, en lui souhaitant un parfait et prompt rétablissement.

Je vous sou mets, maintenant, les résultats financiers de l'année terminée le 30 juin, 1930, qui ont été obtenus pendant que M. McMaster était en fonctions. Non seulement les finances de la Province ont été bien et sagement administrées sous sa direction, mais, de plus, les états démontrent que les résultats sont en tous points excellents.

## ANNÉE FISCALE 1929-1930

Les revenus ordinaires de la Province ont excédé les dépenses ordinaires de ..... \$ 4,210,230.52  
(tel qu'indiqué en détail dans les comptes publics)

On a disposé de ce surplus de la manière suivante:—

Contribution au fonds de l'assistance publique.....	\$ 1,000,000.00	
Paiement ou rachat de la dette publique..	1,743,906.25	
Diverses dépenses au compte du capital... ..	1,466,324.27	
	<hr/>	\$ 4,210,230.52
Si vous préférez appeler dépense ordinaire, la contribution de \$1,000,000.00 au fonds de l'assistance publique, notre surplus serait alors.....		3,210,230.52
Le surplus prévu par mon prédécesseur à ce ministère, pour l'année terminée le 30 juin, 1930, était.....		1,221,951.94

Notre surplus réel est plus considérable que celui d'abord prévu, à cause de l'augmentation des recettes provenant du fonctionnement de la Loi des liqueurs alcooliques, et des droits sur les successions—deux sources de revenu qu'il est très difficile de prévoir exactement. De plus, il y a eu augmentation dans les revenus provenant de la Loi des véhicules automobiles, des droits et honoraires sur la gazoline et de diverses autres sources. Par suite de ces recettes accrues, nous avons pu non seulement dépenser des sommes plus considérables que celles demandées par le budget original, et plus particulièrement pour la voirie et les mines, et l'instruction publique, mais, en même temps, si on établit une comparaison avec le budget original, nous avons pu terminer notre exercice financier avec un surplus de beaucoup plus considérable.

L'état de nos revenus et de nos dépenses, indiqués sous forme de pourcentages, nous fournit les renseignements intéressants qui suivent:

### REVENU

Subside du Dominion.....	5.30	
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente).	19.63	
Terres et forêts.....	12.75	
Loi des véhicules automobiles.....	12.45	
Droits et honoraires, gazoline.....	9.11	
	<hr/>	59.24
Droits sur les successions.....	12.09	
Taxes sur les corporations.....	7.90	
Licenses d'hôtels et de magasins, etc.....	5.15	
	<hr/>	25.14
Autres revenus ordinaires.....		15.62
		<hr/>
		100%

## DÉPENSES

Instruction publique.....	11.38	
Voirie.....	27.76	
Travaux publics et travail.....	4.68	
Agriculture.....	6.10	
Terres et forêts.....	5.92	
Colonisation.....	4.58	
	<hr/>	60.42
Administration de la justice.....	6.33	
Gouvernement civil.....	5.10	
Asiles.....	4.28	
	<hr/>	15.71
Charges du revenu.....	3.44	
Intérêts et fonds d'amortissement.....	11.19	
	<hr/>	14.63
Autres dépenses ordinaires.....		9.24
	<hr/>	<hr/>
		100%

A l'exception du subside du Dominion, notre revenu pourrait être classifié sous le double titre de revenu "direct" et de revenu "provenant de la taxe". Revenu "direct" veut dire tout le revenu que la Province retire des ressources naturelles qu'elle possède ou de son activité commerciale, ou qui dérive des montants payés pour des services déterminés. Le revenu "provenant de la taxe" comprend les licences, les honoraires, les taxes et les droits sur les successions.

Les pourcentages de nos revenus s'expliquent à première vue.

Une analyse de nos dépenses démontre que la plus grande partie de nos dépenses est destinée à des fins de "développement" ou de "production" qui comportent une compensation de gain économique.

Comme fait présentant un certain intérêt, et afin que la Chambre possède des renseignements complets en ce qui regarde les opérations financières de la dernière année fiscale,—à titre aussi de résumé de notre position financière, au 30 juin, 1930,—je lui sou mets les états détaillés suivants:—

**COMPARAISON DU REVENU ORDINAIRE AVEC LES PRÉVISIONS—1929-1930**

Voici quelques-uns des principaux services qui ont donné des revenus excédant les prévisions originaires, sans que l'on tienne compte des prévisions révisées du revenu:—

Mines, pêche et chasse.....	\$ 266,747.38
Administration de la justice, revenu.....	107,017.74
Timbres d'enregistrement.....	68,748.00
Licences.....	748,611.40
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente).....	4,060,791.76
Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc.....	392,964.45
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	444,492.78
Droits sur les successions.....	2,768,088.89
Commission des services publics, honoraires.....	44,419.70
Taxe en vertu de 12 George V, chapitre 90.....	21,184.71
Loi des véhicules automobiles.....	2,023,650.56
Droits et honoraires, gazoline.....	2,172,038.65
Loi de la protection des édifices publics contre le feu.....	62,524.27
Service civil—Contributions au fonds de pension.....	37,128.70
Entretien des aliénés.....	24,337.48
Droits sur certaines mutations de propriétés.....	26,649.77
Intérêts sur prêts et dépôts.....	29,531.68
Services divers.....	130,929.77
	<hr/>
	13,429,857.69

Et il y a d'autres sources de revenu dont les recettes ont été moins élevées que les prévisions, de.....	503,059.37
	<hr/>
	\$12,926,798.32

**COMPARAISON DES DÉPENSES ORDINAIRES AVEC LES PRÉVISIONS—1929-1930**

Les dépenses, pour les services suivants, ont excédé les prévisions, des sommes suivantes, sans que l'on tienne compte du budget supplémentaire des dépenses:—

Législation.....	\$ 135,485.67
Gouvernement civil.....	98,299.02
Administration de la justice.....	208,669.56
Instruction publique.....	1,717,920.00
Asiles d'aliénés.....	207,265.00
Écoles de réforme et d'industrie.....	67,825.25
Colonisation.....	392,747.35
Pêche, chasse et service d'enregistrement (cadastre).....	262,025.50
Hygiène.....	142,600.00
Travaux publics (ordinaires).....	353,847.53
Travail.....	4,467.06
Agriculture.....	796,867.28
Voirie et mines.....	4,705,168.10
Terres et forêts.....	387,131.01
Charges du revenu.....	558,050.74
Services divers.....	170,301.51
	<hr/>
	\$10,208,670.58

## OPÉRATIONS DE CAISSE EN 1929-1930

Le 1er juillet, 1929, il y avait, dans diverses banques, la somme de.....	\$4,607,783.31
Les mandats non payés, à la même date, s'élevaient à.....	5,334,291.61
	<u>726,508.30</u>

Les recettes, du 1er juillet, 1929, au 30 juin, 1930, ont été les suivantes:—

Revenu ordinaire.....	\$ 43,585,140.83
Dépôts en fidéicommiss.....	3,906,968.23
Endiguement des eaux du lac Kénogami..	1,462.24
Endiguement des eaux de la rivière S. François.....	650.00
Endiguement des eaux de la rivière Métis..	12.50
Loi des bons chemins, 1912.....	169,260.58
Fonds de l'assistance publique.....	2,610,308.55
Fonds de l'assistance publique, transfert de la Loi des liqueurs alcooliques.....	1,000,000.00
Timbres judiciaires—Avances aux officiers publics.....	450.00
Timbres d'enregistrement—Avances aux officiers publics.....	100.00
Pont Scott sur la rivière Saint-Charles,— Québec.....	23,178.91
Prêts aux municipalités re habitations salubres.....	47,100.00
Paiements différés—La Banque d'Hochelaga	161,310.79
Emprunts temporaires.....	3,000,000.00
	<u>\$54,505,942.63</u>

Les paiements, du 1er juillet, 1929, au 30 juin, 1930, ont été les suivants:—

Dépenses ordinaires et extraordinaires.....	\$39,374,910.31
Fonds de l'assistance publique—transfert de la Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente)	1,000,000.00
Réserve pour le rachat d'une partie de l'emprunt du 1er juin, 1920	500,000.00
Réserve pour le rachat d'une partie de l'emprunt du 15 mars, 1923.	1,243,906.25
Dépôts en fidéicommiss.....	1,096,326.84
Commission du prêt agricole canadien—capital-actions.....	10,100.00
Loi des bons chemins, 1912....	2,945,724.31
Restauration et amélioration du Palais de justice, Québec.....	550,793.84

A reporter.....	\$46,721,761.55	54,505,942.63	<u>726,508.30</u>
-----------------	-----------------	---------------	-------------------

Reporté.....	\$46,721,761.55	54,505,942.63	726,508.30
Endiguement des eaux de la rivière Gatineau.....	47,040.27		
Endiguement des eaux du lac Kénogami.....	299.45		
Endiguement des eaux de la rivière Métis.....	1,115.35		
Endiguement des eaux de la rivière S. Maurice.....	55,185.67		
Endiguement des eaux de la rivière du Nord.....	7,365.96		
Construction d'une annexe au Pa- lais de justice, Montréal.....	3,201.00		
Construction d'un Musée d'his- toire naturelle, Québec.....	594,518.58		
Construction du pont Scott sur la rivière Saint-Charles, Québec..	15,610.21		
Construction d'un chemin carros- sable sur le pont de Québec...	247,221.96		
Ameublement du Palais de justice de Québec.....	61,047.80		
Palais de justice et prison, Rober- val.....	16,875.00		
Prison pour les personnes du sexe féminin, Québec.....	23,154.30		
Remboursement d'emprunts tem- poraires.....	2,000,000.00		
Propriété pour loger la Commis- sion des accidents du travail, Québec.....	607.92		
Construction d'une prison, Chi- coutimi.....	42,320.00		
Fonds d'amortissement en vertu de 14 Geo. V, chap. 3, la Ban- que d'Hochelega.....	161,310.79		
Remboursement d'emprunts de la Puissance du Canada, re cons- truction d'habitations salubres.	1,547,100.00		
Fonds de l'assistance publique...	2,738,608.70		
	<u>54,284,344.51</u>		
	Excédent des recettes.....	221,598.12	
	Balance.....	\$ 504,910.18	
Savoir:—Le 30 juin, 1930, il y avait en dépôt, dans différente banques.....	\$2,005,730.79		
*Mandats non payés.....	2,510,640.97		
	<u>\$ 504,910.18</u>		

\* Les mandats non payés représentent les comptes payables de la Province.

## DETTE PUBLIQUE

Dans les comptes publics de cette année, vous constaterez, par un examen attentif, qu'il est évident que la dette consolidée nette de la Province de Québec, au 30 juin, 1930, était de.....\$ 54,022,526.84

La dette consolidée nette, telle qu'indiquée par les états des emprunts de 1921, était de.....\$ 49,277,594.85

Au cours des dix dernières années, nous avons augmenté notre dette consolidée nette de.....\$ 4,744,931.99

Est-il une autre province, en Canada, qui détienne un meilleur record que celui-là, surtout si l'on tient compte du fait que cette Province n'a pas ralenti ses dépenses pour les fins de développement et de production.

J'ai fait préparer, par les officiers du département du trésor, un état qui indique la position financière de la Province, de la même manière que l'exposerait un bureau de directeurs à ses actionnaires:—c'est ainsi que le gouvernement rend compte au peuple de son administration. Pour ne pas nous écarter de la voie sûre, nous n'avons pas tenu compte des montants non payés dus à la Province ni des biens inventoriés.

### ÉTAT FINANCIER DE LA PROVINCE, AU 30 JUIN, 1930

#### PASSIF

Dettes consolidées nettes.....	\$ 54,022,526.84
Comptes payables (mandats non payés).....	2,510,640.97
Emprunts temporaires.....	3,000,000.00
Puissance du Canada.....	7,255,712.35
Dépôts en fidéicommiss.....	6,107,796.26
Fonds de l'assistance publique.....	2,247,413.67
	<hr/>
	\$ 75,144,090.09

De cette somme, on peut déduire ce qui suit:—

#### ACTIF

Argent en banques.....	2,005,730.79
Puissance du Canada.....	1,196,859.13
Auquel il faut ajouter:	
Dû au compte de la dette, 47 Vict.	
chap. 4.....	2,549,213.61
	<hr/>
	3,746,072.74
Avances aux municipalités.....	7,257,102.72
Avances re Loi des accidents du travail.....	67,404.36
	<hr/>
	13,076,310.61
Ce qui laisse une balance, comme dette nette de la Province, au 30 juin, 1930, de.....	<hr/> <u>\$62,067,779.48</u>

Cette dette nette a été accumulée depuis la confédération, en 1867, et elle est représentée par les dépenses pour :

Édifices publics, écoles, sanatoria, palais de justice, etc.....	\$19,582,464.48
Endiguement des eaux.....	8,714,312.18
Ponts (moins péages perçus).....	569,578.69
Loi des bons chemins, 1912.....	46,239,872.44
Aide à la colonisation, 10 Geo. V, ch. 6.....	6,013,862.94
	<hr/>
	81,120,090.73

De cette somme, doivent être déduites les balances provenant du compte du revenu consolidé, dépensées de la manière ci-dessus mentionnée..... 19,052,311.25

Ce qui vous donne le chiffre de la balance, la preuve des comptes et la dette nette.....\$62,067,779.48

Afin qu'il ne puisse pas y avoir de confusion au sujet du montant de la dette consolidée nette de cette Province, au 30 juin, 1930, voici un état détaillé, indiquant la date de chaque émission, l'endroit du paiement et le montant dû, moins les fonds d'amortissement qui ont été créés à leur égard :

### DETTE CONSOLIDÉE

Date de l'émission	Lieu de paiement	
1er mars, 1894.....	Londres ou Montréal.....	\$ 2,530,666.67
30 décembre, 1894.....	Londres ou Paris.....	4,736,316.50
1er mai, 1896.....	Londres ou Montréal.....	292,000.00
1er avril, 1897.....	Londres ou Montréal.....	1,341,346.06
1er avril, 1897.....	Londres.....	9,236,061.48
1er janvier, 1913.....	Londres.....	1,949,586.67
1er juillet, 1914.....	Londres.....	3,777,414.20
1er mai, 1916.....	Québec ou Montréal.....	133,800.00
1er juin, 1916.....	Québec ou Montréal.....	2,500,000.00
15 septembre, 1916.....	Québec ou Montréal.....	144,000.00
1er mai, 1918.....	Québec ou Montréal.....	37,100.00
15 mars, 1923.....	Québec, Montréal ou Toronto....	3,557,000.00
1er mars, 1924.....	Montréal, New-York ou Londres..	15,000,000.00
2 mars, 1925.....	Québec, Montréal, Toronto ou New-York.....	15,000,000.00
1er juillet, 1926.....	Québec, Montréal, Toronto ou New-York.....	7,500,000.00
1er mai, 1927.....	Québec, Montréal, Toronto ou New-York.....	1,000,000.00
1er mai, 1927.....	Québec, Montréal, Toronto ou New-York.....	3,000,000.00
1er février, 1928.....	Québec, Montréal, Toronto ou New-York.....	5,000,000.00
		<hr/>
	A reporter.....	\$76,735,291.58

	Reporté.....	\$ 76,735,291.58
<b>Moins:</b>		
Fonds d'amortissement placés.....		\$ 8,570,154.36
		<hr/>
		\$ 68,165,137.22
A déduire:		
Paiements différés, re obligations émises pour la Banque d'Hochelaga, en vertu de la loi de la Législature de Québec, 14 Geo. V, chap. 3, payables par versements annuels de \$124,172.40.....		14,142,610.38
Dette consolidée nette (y compris l'augmentation du capital par conversion).....		\$ 54,022,526.84
		<hr/> <hr/>

### L'ANNÉE COURANTE

J'ai soumis à votre considération les comptes de l'année terminée le 30 juin, 1930, et le bilan de la Province de Québec, qui indique sa situation financière à cette date. Nous allons maintenant prendre en considération le résultat des opérations de l'année courante qui se terminera le 30 juin, 1931. Mon prédécesseur à ce ministère, lors du dernier discours qu'il prononça en cette Chambre sur le budget, a soumis les prévisions de l'année 1930-1931, dont six mois s'étaient écoulés le 31 décembre précédent.

A mi-terme de cette année, les recettes provenant du revenu ordinaire n'ont pas été inférieures à nos prévisions.

Quant aux dépenses ordinaires et extraordinaires, je puis dire qu'il y aura augmentation sur les prévisions, pendant l'année fiscale courante. Cela résulte du budget supplémentaire qui sera soumis à la Chambre, pour les besoins des différents services, afin de pourvoir complètement aux dépenses nécessaires et extraordinaires de l'année courante et telles qu'autorisées par les lois qui ont été déjà adoptées au cours de la présente session.

### PRÉVISIONS DE 1931-1932

Une vision claire de l'avenir constitue l'une des qualités les plus essentielles à la préparation de prévisions exemptes d'erreur. Étant donné les conditions économiques actuelles de l'industrie et du commerce,—conditions dont je viens de parler,—je note que la prévision du revenu public et des dépenses publiques, comprenant une période qui ne se terminera pas avant le 30 juin, 1932, et qui s'étend à près des dix-huit mois à venir, constitue une tâche qui n'est pas facile. La préparation du budget n'a jamais, à aucune autre époque de l'histoire de notre Province, nécessité l'étude d'éléments aussi multiples et aussi variés.

La foi en la Province de Québec et en l'avenir du Canada n'exige pas un acte de courage. Il faut, toutefois, que l'état des affaires se stabilise de nouveau dans notre Dominion, avant que nous puissions reprendre notre élan et continuer le progrès industriel et commercial auquel nous avons été habitués dans le passé. Beaucoup de nos difficultés du jour sont attribuables aux rajustements devenus nécessaires pendant les périodes d'après-guerre. Dans l'histoire des nations, douze années ne représentent pas un temps démesurément prolongé.

Il y a eu, auparavant, des périodes de bas prix et de dépression, mais l'histoire démontre qu'elles ont toujours été remplacées par des périodes de prix plus élevés, de conditions plus favorables en matière d'emploi et, comme conséquence, de prospérité. Si l'histoire s'est toujours répétée dans le passé, nous pouvons donc espérer, je crois, que la situation actuelle ne durera pas. Les affaires s'amélioreront et, en temps propice, elles redeviendront tout à fait prospères.

En préparant le budget actuellement soumis à votre approbation, nous avons cru sage d'adopter un juste milieu, en envisageant la situation actuelle. Nous n'avons pas prévu d'une manière pessimiste que la situation irait en s'aggravant et nous n'avons pas été trop optimistes, en ce qui concerne une amélioration prochaine.

Ces prévisions sont:—

Recettes ordinaires probables.....	\$ 38,895,286.57
Dépenses ordinaires probables.....	38,736,499.76
Surplus probable.....	158,786.81

Dans le passé, nous avons pu trouver les deniers voulus pour pourvoir aux besoins de l'administration et des services publics, avec un minimum d'emprunts. Afin de fournir l'argent que nécessiteront les projets que nous nous proposons de faire adopter, pour susciter de l'emploi et venir au secours des chômeurs, il nous faudra contracter des emprunts, dans un avenir rapproché, et les lois qui nous conféreront l'autorisation nécessaire à cette fin seront en temps voulu soumises à votre approbation.

Au cours d'un récent débat, j'ai eu l'occasion de dire à la Chambre que le gouvernement réduirait certains impôts que notre population est appelée à payer.

Je suis heureux de donner quelques précisions à ce sujet et je le suis d'autant plus que je crois que notre gouvernement est le seul qui soit en état d'accorder ces réductions.

D'ici à un an, nous allons libérer les municipalités du remboursement des millions que nous leur avons avancés pour construire leurs chemins; nous payerons, de plus, un et demi pour cent de l'intérêt des prêts agricoles, facilitant ainsi ces transactions dans une large mesure.

Nous voulons aussi indemniser généreusement les propriétaires de bestiaux abattus parce qu'ils sont atteints de tuberculose; nous désirons également abolir les honoraires d'inspection perçus de ceux qui font poser des paratonnaires sur leurs bâtiments ou qui font inspecter l'installation électrique de leurs maisons et, de plus, nous demanderons à la Chambre de réduire dans une large mesure les droits sur les successions, en espérant qu'une législation généreuse,—la plus généreuse du Canada, dans ce domaine,— nous amènera des placements et gardera chez nous des capitaux qui, autrement, iraient à l'étranger.

En face de la crise mondiale qui sévit, il incombe à tous un devoir impérieux: celui de pratiquer l'économie et de nous priver de ce que nous nous donnions volontiers dans les jours ensoleillés de la prospérité. Le même devoir incombe également aux gouvernements; il leur faut, cependant, soulager les misères, et les lois que nous avons votées récemment pour aider les chômeurs en sont des exemples. Nous avons suivi généreusement et sans arrière pensée le Parlement du Canada dans la voie dans laquelle il s'est engagé, et les craintes que nous avons exprimées, les réserves que nous avons cru faire n'étaient dictées ni par un sentiment d'hostilité, ni pour obtenir un avantage politique.

On constatera, dans un avenir très rapproché,—je fixerai même l'automne prochain, quand le chômage ordinaire, inévitable dans notre pays à cette saison, se présentera de nouveau,—si on n'a pas créé un problème difficile et gros de conséquences. Nous verrons alors qui a eu raison et si des promesses imprudentes n'ont pas compliqué une situation déjà difficile.

Mais, comment ne pas avoir confiance en notre pays et en notre province. Notre population laborieuse et respectueuse de l'ordre et des lois est la même, nos merveilleuses ressources naturelles sont encore là, notre jeune pays n'a vieilli que d'un an—un instant dans la vie d'un peuple—et il voit l'avenir avec sérénité. Je crois que cette année de marasme en a été aussi une d'éducation. Sachons en profiter.

Ajouterai-je que, à mon avis, une des conditions essentielles du rétablissement de notre équilibre industriel et financier est une coopération étroite et sympathique entre le patron et l'ouvrier. Il faut que chacun y mette du sien et veuille se plier aux nouvelles conditions économiques.

Les facilités du transport moderne ont singulièrement modifié l'état de choses du passé; nous avons aujourd'hui, dans le domaine du commerce et de l'industrie, à lutter contre le monde entier. Le pouvons-nous, si le prix de revient de nos produits est plus élevé que celui de l'étranger? Comment le patron peut-il créer de nouvelles industries ou développer la sienne, s'il n'y voit un profit? Et, cependant, c'est l'industrie qui nourrit l'ouvrier et le rend prospère. A lui de coopérer avec son patron par son travail, son efficacité, son esprit d'économie et, au besoin, par quelques sacrifices.

Pratiquons l'économie individuelle, afin que chaque foyer devienne une pierre de l'édifice national; mais, le gouvernement, de son côté, tout en voulant donner l'exemple, ne désire en aucune manière arrêter l'essor de l'instruction publique, de la colonisation, de l'agriculture et de l'hygiène. Toutes ses ressources, il les mettra au service de cet actif national. Nous ne saurions nous arrêter et, d'ailleurs, notre excellente position financière nous le permet.

Je ne saurais clore ces remarques, sans rendre hommage à mon collègue, l'honorable M. Gordon Scott, qui, dans la préparation de notre budget, m'a donné le concours de son expérience et de ses connaissances financières. Il m'a été d'un précieux secours et je l'en remercie cordialement.

Je forme l'espoir que, bientôt, il pourra prendre une part plus active à l'administration de nos finances provinciales, et qu'il dira lui-même à la Chambre combien notre Province est assise sur des bases solides et durables.

Enfin, je forme un vœu et je crois que c'est celui qui doit partir du cœur de tout bon canadien.

Dans les jours difficiles que nous avons vécus, certaines provinces plus que d'autres ont été particulièrement atteintes. On y a entendu le cri de sécession. J'aime à croire que ce cri était isolé et n'était que celui de quelques malheureux. Mais, de grâce, et c'est là le vœu que je formule, qu'on ne l'entende plus. Ce cri est anti-patriotique, anti-national et anti-canadien. Soixante-trois ans de progrès et de développement ont fait des provinces canadiennes un pays grand et prospère. Ce serait un crime que de briser ce faisceau de provinces, qui forme une gerbe qu'on nous envie à l'étranger. Les nuages qui ont obscurci notre ciel se dissiperont, les beaux jours reviendront et le Canada, uni et confiant dans son avenir, sera le foyer d'un grand peuple de demain. Je prie les provinces sœurs, qui ont souffert et qui souffrent, de jeter un regard à l'étranger; elles verront que c'est encore dans notre Canada qu'on vit mieux et plus heureux. S'il m'est permis de parler pour ma province, je dirai qu'elle est profondément attachée et à notre régime et au lien britannique et qu'elle entend y rester.

J'ai maintenant l'honneur de proposer que l'Orateur laisse le fauteuil et que la Chambre se forme en comité des subsides.

---

---

**ETATS FINANCIERS**

**1929-1930**

---

---

ÉTAT COMPARATIF des recettes de la Province de Québec pour les cinq années terminées le 30 juin 1930.

	1925-26	1926-27	1927-28	1928-29	1929-30
	\$ cts.				
Dominion du Canada.....	2,315,677 16	2,315,693 26	2,315,718 61	2,315,739 32	2,315,756 25
Terres et forêts.....	6,061,854 74	6,601,146 18	6,803,496 44	6,523,529 68	5,555,588 64
Mines.....	272,155 14	430,614 76	525,354 94	535,185 90	734,702 62
Pêcheries et chasse.....	376,584 67	382,729 21	381,669 22	407,128 79	436,655 03
Terres de la Couronne.....	64,959 29	68,270 82	70,341 11	63,236 94	65,389 73
Timbres judiciaires.....	658,294 30	660,248 00	728,260 90	778,367 30	862,324 70
do d'enregistrement.....	301,179 85	312,814 10	383,976 35	371,282 60	368,748 00
Fonds de bâtisses et des jurés.....	48,822 66	48,564 77	58,622 25	71,114 56	80,622 35
Honoraires judiciaires.....	49,517 33	48,441 67	29,799 16	22,417 56	20,768 07
Municipalités, pour l'entretien des prisonniers.....	18,965 05	15,759 90	16,443 80	14,895 10	15,107 27
Fonds du Palais de justice de Montréal.....	7,614 54	4,346 91	6,206 29	3,861 61	9,295 35
Gardes des prisons de Montréal et de Québec.....	4,000 00	1,600 00	2,400 00	8,000 00	4,000 00
Honoraires du grand connétable, Québec.....	2,014 40	2,106 15	2,473 52	2,392 53	.....
Fonds du palais de justice du district de Hull.....	19 35	173 28	7 64	.....	.....
Jeunes délinquants.....	9,750 00	6,500 00	6,500 00	6,500 00	6,500 00
Licences.....	1,839,394 63	1,472,029 13	1,809,009 59	1,934,132 93	2,248,611 40
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente).....	3,500,000 00	4,500,000 00	5,500,000 00	7,000,000 00	8,560,791 76
Loi des vues animées—Revenu.....	21,236 00	21,934 00	24,996 00	26,181 76	32,240 14
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	2,455,547 32	2,523,931 36	3,113,233 13	3,066,395 41	3,444,492 78
Droits sur successions.....	2,257,277 37	3,653,897 66	3,740,629 61	4,183,576 57	5,268,088 89
Taxe en vertu de 12 Geo. V, chap. 90 (Seizin).....	9,527 47	36,644 91	4,091 05	30,005 96	26,184 71
Droits sur certains transport de propriétés.....	.....	.....	205,349 81	53,044 23	76,649 77
Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc.....	180,892 06	287,381 45	554,441 89	980,133 95	792,964 45
Loi des véhicules automobiles.....	2,787,549 81	3,381,814 56	3,997,001 41	4,880,739 86	5,423,650 56
Gazoline—Droits et honoraires.....	1,012,003 19	1,285,654 28	1,680,490 99	3,253,039 78	3,972,038 65
Loi des droits de propriété re véhicules auto.—Honoraires.....	.....	8,359 23	24,363 50	652 34	885 95
Inspections des hôtels et des maisons de pension—Honoraires.....	3,554 00	7,020 00	5,630 00	5,846 00	7,344 00
Protection des édifices publics contre le feu—Honoraires.....	31,803 96	32,865 01	20,405 54	233,080 49	262,524 27
Loi des ingénieurs stationnaires—Honoraires.....	8,938 50	8,368 00	5,887 50	16,319 58	34,921 17
La commission des services publics de Québec—Honoraires.....	.....	55,265 00	26,000 00	42,000 00	64,419 70
Loi concernant les détectives particuliers—Revenu.....	1,495 50	1,401 15	1,228 00	863 34	889 33
Loi pour prévenir les incendies—Taxe 3 Geo. V, chap. 38.....	40,770 46	34,163 51	29,944 11	45,906 50	38,836 26
Commission sur honoraires d'officiers publics.....	56,389 48	56,166 45	56,048 79	57,784 11	27,681 71
Législation.....	24,095 45	25,244 89	24,366 52	20,272 09	23,148 91
Asiles d'aliénés, contributions des municipalités.....	582,782 29	549,790 10	429,863 63	858,874 94	598,477 85
do patients payants.....	82,024 08	84,303 33	98,824 90	112,839 96	115,859 63
Ecoles de réforme et d'industrie.....	171,249 99	194,013 28	110,302 58	235,995 92	219,739 91
<i>Gazette officielle de Québec.....</i>	63,665 79	52,147 55	57,214 55	60,775 85	65,192 68
Revenu casuel.....	201,523 22	261,078 16	338,386 72	279,903 81	263,189 05
Service civil, contributions pour pensions.....	65,854 54	66,812 66	72,963 85	77,330 86	82,128 70
Loi des assurances.—Revenu.....	98,067 12	94,220 21	109,098 05	107,782 21	119,350 25
Loi des compagnies de fidéicommis.—Revenu.....	11,124 51	6,409 54	6,659 10	6,739 21	6,907 01
Travaux et édifices publics, loyers, etc.....	1,764 60	1,867 60	760 60	1,763 60	2,761 60
Intérêts sur dépôts et placements.....	568,127 17	610,826 59	595,751 42	594,814 82	694,944 06
Intérêt payé par les municipalités en vertu de la loi des bons chemins.....	684,757 63	591,313 26	673,038 15	584,923 36	565,715 79
Prime, escompte et change.....	2,757 93	1,472 51	57 01	806 78	690 63
Intérêt sur fonds d'amortissement en vertu de 60 Vic., ch. 2, sec. 5.....	33,045 16	32,438 70	34,823 47	38,412 95	37,399 71
Remboursements, fonds de subventions des chemins de fer.....	18,589 99	19,215 99	26,654 43	14,504 83	11,175 45
Contributions des municipalités—loi des bons chemins, sec. 20.....	101,399 39	45,900 69	53,920 51	25,493 17	16,257 72
Crédit pour la dette publique en vertu de 7 Ed. VII, chap. 2.....	214 00	222 50	1,148 60	294 80	147 00
Loi des établissements industriels, S. R. Q. 1925, chap. 182.....	.....	.....	.....	12,611 29	.....
Contributions des municipalités en vertu de 7 Geo. V, ch. 10, s. 2.....	97,264 39	21,814 74	43,768 24	8,807 89	3,381 37
Prêt aux incendiés de Québec.....	240 00	.....	160 00	.....	.....
<b>Recettes ordinaires.....</b>	<b>27,206,335 48</b>	<b>30,924,997 01</b>	<b>34,807,783 48</b>	<b>39,976,283 04</b>	<b>43,585,140 83</b>
Emmagasinement des eaux des rivières Ste. Anne et Savane.....	50,000 00	.....	.....	.....	650 00
Emmagasinement des eaux de la rivière St. François.....	.....	.....	.....	.....	.....
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice.....	9 00	1 00	1 00	101 00	.....
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami.....	3,821 82	129 75	116,945 71	1,166 04	1,462 24
Emmagasinement des eaux de la rivière Mitis.....	.....	899 32	18 30	.....	12 50
Loi des bons chemins, 1912.....	310,078 14	69,635 69	275,542 77	265,382 11	169,260 58
Fonds de l'assistance publique—Transfert de la loi des liqueurs al.....	.....	.....	.....	1,000,000 00	1,000,000 00
Fonds de l'assistance publique.....	1,361,003 86	1,775,379 73	1,337,588 21	2,139,689 30	2,610,308 55
Palais de justice et prison, district de Roberval.....	.....	.....	.....	22,000 00	.....
Timbres judiciaires—avances aux officiers publics.....	.....	.....	.....	.....	450 00
Timbres d'enregistrement—avances aux officiers publics.....	.....	.....	.....	.....	100 00
Péages perçus sur le pont Batiscaan.....	27,000 00	35,000 00	47,500 00	60,685 49	.....
Péages perçus sur les ponts de l'Île Perrot.....	60,000 00	85,500 00	118,000 00	173,856 46	.....
Construction et entretien de ponts sur l'Île Perrot.....	150,100 00	127 93	.....	.....	.....
Pont Scott sur la rivière St. Charles à Québec.....	.....	.....	.....	.....	23,178 91
Paiements différés—La Banque d'Hochelega—14 Geo. V, ch. 3.....	131,250 00	139,899 83	146,348 60	153,580 40	161,310 79
Fonds en fidéicommis.....	1,106,244 98	1,376,699 64	1,263,810 41	3,081,357 55	3,906,968 23
<b>.....</b>	<b>30,405,843 28</b>	<b>34,408,269 90</b>	<b>38,113,538 48</b>	<b>46,874,101 39</b>	<b>51,458,842 63</b>
Prets aux municipalités re logements ouvriers.....	12,696 02	4,765 88	23,640 00	10,000 00	47,100 00
Emprunts temporaires.....	15,000,000 00	6,750,000 00	5,000,000 00	2,000,000 00	3,000,000 00
<b>A reporter.....</b>	<b>45,418,539 30</b>	<b>41,163,035 78</b>	<b>43,137,178 48</b>	<b>48,884,101 39</b>	<b>54,505,942 63</b>
<b>Reporté.....</b>	<b>45,418,539 30</b>	<b>41,163,035 78</b>	<b>43,137,178 48</b>	<b>48,884,101 39</b>	<b>54,505,942 63</b>
Emprunt des bons chemins en vertu de 13 Geo. V, chap. 34.....	.....	7,287,525 00	.....	.....	.....
Emprunt pour aider à la colonisation, 13 Geo. V, chap. 2.....	.....	990,310 00	.....	.....	.....
Emprunt en vertu de la loi de la voirie, 16 Geo. V, chap. 31.....	.....	2,970,930 00	.....	.....	.....
Emprunt loi de la voirie, S. R. 1925, chap. 91, sec. 75 am.....	.....	.....	4,834,400 00	.....	.....
<b>Total des recettes.....</b>	<b>45,418,539 30</b>	<b>52,411,800 78</b>	<b>47,971,578 48</b>	<b>48,884,101 39</b>	<b>54,505,942 63</b>
En caisse au 1er juillet de chaque année.....	1,658,720 74	2,215,676 92	2,261,661 65	2,564,939 11	4,607,783 31
<b>.....</b>	<b>47,077,260 04</b>	<b>54,627,477 70</b>	<b>50,233,240 13</b>	<b>51,449,040 50</b>	<b>59,113,725 94</b>

ÉTAT COMPARATIF des paiements de la Province de Québec pour les cinq années terminées le 30 juin 1930.

	1925-26	1926-27	1927-28	1928-29	1929-30
	\$ cts.				
Dettes publiques.....	4,695,123 49	4,659,495 17	4,317,788 41	4,337,307 60	4,406,613 88
Provision spéciale pour rachat d'une partie de la dette fondée	1,000,000 00	1,000,000 00	1,000,000 00	1,000,000 00	1,000,000 00
Fonds de l'assistance publique--Transfert de la loi des liqueurs al				1,000,000 00	
Législation.....	676,058 51	758,126 08	705,882 33	761,595 20	753,695 67
Gouvernement civil.....	1,639,583 49	1,707,668 47	1,791,718 02	1,924,027 93	2,009,649 02
Administration de la justice.....	2,078,589 44	2,172,871 73	2,388,192 48	2,468,483 55	2,593,894 56
Ecoles de réforme et d'industrie.....	406,454 60	420,000 00	420,000 00	512,443 93	497,825 25
Instruction publique (y compris les écoles du soir).....	2,740,979 61	2,848,503 90	2,960,062 59	3,585,439 10	4,480,490 00
Agriculture.....	1,602,000 00	1,800,500 00	1,912,407 33	2,074,930 75	2,397,367 28
Voirie.....	4,194,101 46	5,598,000 00	8,470,184 56	7,560,915 04	10,931,168 10
Colonisation.....	1,024,000 00	1,073,495 31	1,264,000 00	1,519,000 00	1,801,747 35
Immigration.....	30,000 00	30,000 00	30,000 00	30,000 00	30,000 00
Hygiène.....	333,688 80	363,888 80	393,888 80	463,388 80	544,488 80
Travaux et édifices publics:					
Ordinaires.....	1,087,623 00	1,138,378 35	1,290,957 41	1,904,624 92	1,644,549 53
Extraordinaires.....	284,708 22				
Travail.....	96,596 54	95,600 00	120,420 85	301,613 66	148,567 06
Subventions aux chemins de fer.....					50,000 00
Asiles d'aliénés.....	1,323,594 87	1,428,541 02	1,359,340 00	1,619,340 00	1,685,965 00
Institutions de bienfaisance.....	33,935 00	30,050 00	29,425 00	27,290 00	27,290 00
Terres et forêts.....	1,389,783 52	1,610,972 80	2,045,963 30	2,164,520 13	2,331,571 06
Mines.....	240,000 00	455,000 00	350,000 00	350,000 00	414,000 00
Pêcheries, chasse et service d'enregistrement (cadastre).....	290,096 91	220,220 24	251,466 00	372,834 75	519,025 50
Charges sur le revenu.....	807,830 09	868,842 79	971,422 47	1,129,039 10	1,355,050 74
Services divers.....	711,441 18	798,548 23	748,106 23	857,692 96	751,951 51
Paiements ordinaires et extraordinaires.....	26,686,188 73	29,078,702 89	32,821,225 78	35,964,487 42	39,374,910 31
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice.....		7,321 80			55,185 67
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François.....		50 00	1,987 30	19 20	
Emmagasinement des eaux du lac Kénogami.....	234,246 85	27,871 89	35,423 81	5,105 27	299 45
A reporter.....	26,920,435 58	29,113,946 58	32,858,636 89	35,969,611 89	39,430,395 43
Reporté.....	26,920,435 58	29,113,946 58	32,858,636 89	35,969,611 89	39,430,395 43
Emmagasinement des eaux de la rivière Mitis.....	9,773 11	64 00	102,728 91	6,009 82	1,115 35
Emmagasinement des eaux de la rivière du Nord.....		26,747 71			7,365 96
Emmagasinement des eaux de la rivière Gatineau.....					47,040 27
Construction d'une annexe au palais de justice, Montréal.....	1,404,160 82	316,473 60	62,234 91	32,787 67	3,201 00
Construction d'un palais de justice et prison à Amos.....			3,248 45		
Construction de la nouvelle prison, district de Montréal.....	75,000 00	331,624 18	8,660 05		
Palais de justice et prison, district de Montcalm.....			10,000 00		
Construction d'une annexe, palais de justice, Québec.....	185,137 20	305,118 14			
Restauration et amélioration du palais de justice, Québec.....			650,130 86	1,048,157 14	550,793 84
Ameublement, palais de justice, Québec.....					61,047 80
Construction du musée d'histoire naturelle, Québec.....		5,149 60	316,327 68	272,121 41	594,518 58
Immeuble pour loger la commission: Loi des accid. du travail.....			55,295 11	752 49	607 92
Construction du pont Scott sur la rivière St. Charles à Québec.....				42,337 06	15,610 21
Construction d'un chemin véhiculaire sur le pont de Québec.....				81,043 71	247,221 96
Construction de la prison des femmes, Québec.....					23,154 30
Construction d'un palais de justice et prison, Campbell's Bay.....	2,097 90	134,788 20	26,276 14	1,985 00	
Construction du palais de justice et prison, Ville-Marie.....		5,597 50	239 95	100 00	
Construction du palais de justice et prison, Rouyn.....			2,748 45		
Palais de justice et prison, district de Roberval.....			22,000 00		16,875 00
Reconstruction de la prison, Chicoutimi.....			488 55	217,728 58	42,320 00
Pont sur la rivière Batiscan, à Batiscan.....				346 85	
Construction et entretien des ponts de l'Île Perrot.....	82,772 57	1,000 00			
La comm'n du prêt agricole canadien—Capital actions.....					10,100 00
Loi des bons chemins, 1912.....	2,059,848 30	1,505,889 52	1,646,813 59	1,540,023 05	2,945,724 31
Provision spéciale pour rachat d'une partie de la dette fondée.....					1,743,906 25
Fonds de l'assistance publique—de la loi des liqueurs alcooliques.....					1,000,000 00
Fonds de l'assistance publique.....	1,350,076 32	1,590,539 60	1,788,411 12	2,224,632 52	2,738,608 70
Fonds en fidéicommiss.....	732,040 76	1,052,035 74	1,088,909 98	2,551,865 21	1,096,326 84
Subventions aux chemins de fer et ch. de fer Q. M. O. & O.....	32,821,342 56	34,388,974 37	38,643,150 64	43,989,502 40	50,575,933 72
	750 00	750 00	50,750 00	50,750 00	
	32,822,092 56	34,389,724 37	38,693,900 64	44,040,252 40	50,575,933 72
Remboursement d'emprunts temporaires.....	9,500,000 00	10,000,000 00	6,750,000 00	5,000,000 00	2,000,000 00
Remboursement de l'emprunt en vertu de 5 Geo. V, chap. 2.....	3,940,000 00				
Remboursement d'emprunts en vertu de la loi 10 Geo. V, chap. 3.....		4,000,000 00			
Remboursement de l'emprunt en vertu de 11 Geo. V, chap. 3.....		3,352,318 64			
Remboursement de l'emprunt du 1er janvier, 1888.....			3,012,466 66		
Remb. d'emprunts du Dom. du Canada re logements ouvriers.....	12,696 02	4,765 88	23,640 00	10,000 00	1,547,100 00
Fonds d'amortissement en vertu de 14 Geo. V, chap. 3,—La					
Banque d'Hochelega.....	131,250 00	139,899 83	162,944 00	136,985 00	161,310 79
A ajouter: Paiement de mandats impayés au commencement	46,406,038 58	51,886,708 72	48,642,951 30	49,187,237 40	54,284,344 51
de chaque année.....	948,312 99	2,492,768 45	2,013,661 12	2,988,311 40	5,334,291 61
A déduire: Mandats impayés à la fin de chaque année.....	47,354,351 57	54,379,477 17	50,656,612 42	52,175,548 80	59,618,636 12
	2,492, 68 45	2,013,661 12	2,988,311 40	5,334,291 61	2,510,640 97
Total des paiements.....	44,861,583 12	52,365,816 05	47,668,301 02	46,841,257 19	57,107,995 15
Balance en banque au 30 juin de chaque année.....	2,215,676 92	2,261,661 65	2,564,939 11	4,607,783 31	2,005,730 79
	47,077,260 04	54,627,477 70	50,233,240 13	51,449,040 50	59,113,725 94

## RECETTES PROBABLES, 1931-32

### DOMINION DU CANADA:

Subside d'après population en vertu de l'acte de l'A. B. du N., 1907.....	\$1,888,959 20
Allocation spéciale en vertu de l'acte de l'A B. du N., 1907....	240,000 00
	<hr/>
Subside spécial en vertu de 47 Vict., chap. 4, Loi du Canada..	2,128,959 20
	127,460 68
	<hr/>
Intérêt sur fonds en fidéicommis.....	2,256,419 88
	59,389 07

2,315,808 95

### INTERET:

Intérêt sur fonds d'amortissement placés.....	\$ 433,915 02
Intérêts sur prêts et dépôts.....	370,500 00
Intérêts des municipalités en vertu de la loi des bons chemins	300,000 00

1,104,415 02  
5,000,000 00

### TERRES ET FORETS.....

MINES.....	650,000 00
PECHERIES ET CHASSE.....	436,600 00
TERRES DE LA COURONNE.....	60,000 00

1,146,600 00

### ADMINISTRATION DE LA JUSTICE:

Timbres judiciaires.....	800,000 00
Honoraires judiciaires, non compris les timbres.....	21,000 00
Fond de bâties et des jurés.....	80,000 00
Entretien des prisonniers.....	15,000 00
Gardes des prisons de Montréal et de Québec.....	4,000 00
Palais de justice de Montréal, non compris les timbres.....	3,800 00
Honoraires du grand connétable, Québec.....	2,400 00
Jeunes délinquants.....	6,500 00

932,700 00

Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés)..	350,000 00
Licences.....	2,000,000 00
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente).....	7,500,000 00
Loi des vues animées.—Revenu.....	25,000 00
Taxes sur les corporations commerciales, etc.....	3,000,000 00
Droits sur les successions.....	4,000,000 00
Taxes en vertu de 12 George V, chap. 90 (seizin).....	10,000 00
Loi des droits sur certaines mutations de propriétés S. R. Q., chap. 28.....	50,000 00
Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc.....	300,000 00
Loi concernant les véhicules automobiles.....	5,000,000 00
Gazoline—Droits et honoraires.....	4,000,000 00
Inspection des hôtels et des maisons de pension—Honoraires.....	5,000 00
Loi des ingénieurs stationnaires de Québec—Honoraires.....	35,000 00
La Commission des services publics de Québec—Honoraires.....	20,000 00
Loi concernant la protection des édifices publics contre les incendies.....	250,000 00
Loi concernant les détectives privés—Revenu.....	1,000 00
Loi pour prévenir les incendies—Taxe en vertu de 3 Geo. V, chap. 38.....	25,000 00
Pourcentage sur honoraires d'officiers publics.....	5,000 00
Entretien des aliénés.....	770,000 00
do pensionnaires des écoles de réforme et d'industrie.....	230,000 00
Législation.....	15,000 00
Gazette officielle.....	60,000 00
Loyers des édifices publics.....	1,762 60
Revenu casuel.....	200,000 00
Loi des assurances, revenu.....	100,000 00
Loi des compagnies de fidéicommis, revenu.....	7,000 00
Contributions aux pensions, service civil.....	75,000 00
Taxes sur les subventions de chemins de fer.....	10,000 00
Crédit pour la dette publique.....	1,000 00
Ponts de péages—Revenu.....	350,000 00

\$ 38,895,286 57

---

---

DÉPENSES PROBABLES, 1931-32

---

---

Dette publique.....	\$ 4,857,928 31
Législation.....	664,160 00
Gouvernement civil.....	2,179,680 00
Administration de la justice, etc.....	2,504,468 15
Instruction publique, etc.....	3,616,070 00
Affaires municipales.....	41,000 00
Asiles d'aliénés.....	1,530,325 00
Ecoles de réforme et d'industrie.....	460,000 00
Hygiène.....	501,888 80
Travaux publics, (ordinaires).....	2,033,264 50
Travail.....	185,600 00
Agriculture.....	3,575,500 00
Voirie et mines.....	9,295,000 00
Terres et forêts.....	2,098,000 00
Colonisation, chasse et pêcheries.....	2,251,000 00
Institutions de bienfaisance.....	24,765 00
Charges sur le revenu.....	1,114,000 00
Services divers.....	803,850 00
Fonds de l'assistance publique.....	1,000,000 00
	<hr/>
	\$ 38,736,499 76
	<hr/>

**PASSIF DIRECT et actif disponible de la Province de Québec, au 30  
juin 1930.**

**PASSIF**

Dette consolidée.....	76,735,291 58	
<b>Moins:—</b>		
Fonds d'amortissement (Voir cédule 38) ..	8,570,154 36	
Paiements différés re débetures émises à la Banque d'Hochelega, en vertu de 14 Geo. V, chap. 3 payables en verse- ments annuels de \$124,172.40.....	14,142,610 38	22,712,764 74
		<hr/> 54,022,526 84
Emprunts temporaires.....		3,000,000 00
Puissance du Canada—Balance du compte au 31 déc. 1902.....		1,473,609 63
do —Prix de la propriété achetée pour le chemin de fer Q. M. O. & O.....		25,000 00
Emprunts de la puissance du Canada re logements ouvriers.....		5,757,102 72
Dépôts en fidéicommis.....		6,107,796 26
Mandats non payés.....		2,510,640 97
Fonds de l'assistance publique.....		2,247,413 67
		<hr/> 75,144,090 09

**ACTIF**

Puissance du Canada: part de Québec dans le fonds des éco- les communes.....	1,186,759 13	
Argent en banques.....	2,005,730 79	
Diverses avances par la province.....	107,437 29	
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-Maurice....	2,630,037 94	
Emmagasinement des eaux de la rivière Saint-François....	794,092 18	
Emmagasinement des eaux des rivières Ste-Anne et Savane.	285,713 69	
Emmagasinement des eaux du Lac Kénogami.....	4,648,680 17	
Emmagasinement des eaux de la rivière Mitis.....	274,634 26	
Emmagasinement des eaux de la rivière du Nord.....	34,113 67	
Sanatorium à Ste-Agathe-des-Monts; extension—avances autorisées par 9 Geo. V, chap. 4.....	180,000 00	
Construction d'une annexe au palais de justice de Montréal, avances autorisées par 10 Geo. V, chap. 4.....	4,989,074 08	
Construction d'une annexe au palais de justice de Québec, avances autorisées par 12 Geo. V, chap. 3.....	1,100,497 87	
Nouvelle prison du district de Montréal, avances autorisées par la loi 7 Ed. VII, chap. 36.....	4,035,647 07	
Palais de justice et prison du district de Montcalm, avances autorisées par la loi 1 Geo. V, chap. 8.....	86,555 24	
Palais de justice et prison du district de Roberval, avances autorisées par la loi 2, Geo. V, chap. 6.....	39,979 30	
Palais de justice et prison du district d'Abitibi, Amos, avances autorisées par la loi 11 Geo. V, chap. 13.....	98,480 16	
Palais de justice et prison du district d'Abitibi, Rouyn, avances autorisées par la loi 17 Geo. V, chap. 8.....	2,748 45	
Palais de justice et prison à St-Jérôme, avances autorisées par la loi 12 Geo. V, chap. 21.....	166,973 17	
		<hr/> 22,667,154 46
A reporter.....		75,144,090 09

**PASSIF DIRECT et actif disponible de la Province de Québec, au 30  
juin 1930.— Suite**

Reporté.....	22,667,154 46	75,144,090 09
Palais de justice et prison, Campbell's Bay, avances autorisées par 13 Geo. V, chap. 16.....	165,147 24	
Palais de justice et prison à Ville-Marie, avances autorisées par la loi 17 Geo. V, ch. 7.....	5,937 45	
Construction d'un musée d'histoire naturelle, à Québec; avances autorisées par 13 Geo. V, chap. 3.....	1,188,117 27	
Achat d'une propriété pour l'agrandissement de l'Ecole des Hautes Études Commerciales, Montréal.....	45,000 00	
Construction et équipement de l'Ecole des Gardes Forestiers, avances autorisées par les S. R. 1925, chap. 48..	6,843 70	
Installation et équipement de l'Ecole de Papeterie, avances autorisées par les S. R. 1925, ch. 48.....	20,799 75	
Achat d'une propriété, cadastre 89a, div. est, Montréal, pour les fins de la morgue, autorisé par arr. min. No 711 du 30 avril 1925.....	55,000 00	
Achat d'une propriété située au No 73 Grande Allée, Québec, pour loger la Commission des Accidents du Travail, autorisé par arr. min. No 868 du 16 mai 1928.....	56,655 52	
Construction des ponts de l'Île Perrot, avances autorisées par la loi 11 Geo. V, chap. 9.....	731,793 77	
Pont sur la rivière Batiscan à Batiscan, avances autorisées par 10 Geo. V, chap. 5.....	446,868 88	
Commission des Accidents du Travail, 18 Geo. V, chap. 79, art. 10.....	67,404 36	
Restauration et amélioration de l'ancienne partie du Palais de Justice de Québec, 18 Geo. V, chap. 3.....	2,249,081 84	
Ameublement du palais de justice de Québec: Avances autorisées par la loi 20 Geo. V, chap. 6.....	61,047 80	
Construction d'un chemin carrossable sur le Pont de Québec: avances autorisées par 19 Geo. V, chap. 6.....	328,265 67	
Prison pour les personnes du sexe féminin, district de Québec: Avances autorisées par la loi 19 Geo. V, chap. 10.	23,154 30	
Emmagasinement des eaux de la rivière Gatineau.....	47,040 27	
Commission du prêt agricole canadien. Capital-actions: Souscription autorisée par la loi 18 Geo. V, chap. 30..	10,100 00	
Prêt aux municipalités re logements ouvriers.....	7,257,102 72	
		<u>35,432,515 00</u>

**Excédent du passif sur l'actif au 30 juin 1930, représenté par autres dépenses capitales, moins surplus du revenu consolidé depuis la Confédération.....** \$39,711,575 09